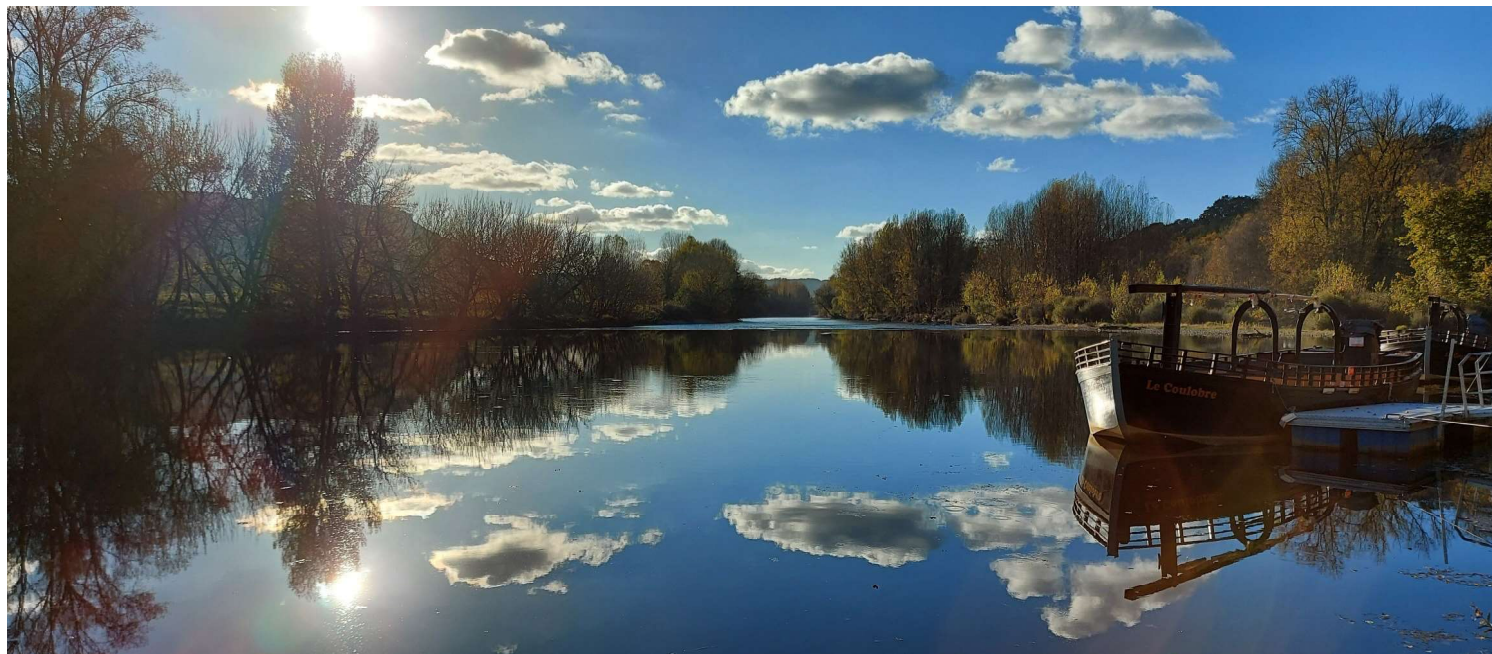
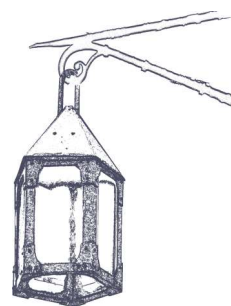




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N°30 MARS 2023



Les vœux du maire



Le dimanche 22 janvier une centaine d'habitants de la commune étaient présents à la salle polyvalente pour partager avec les élus la traditionnelle galette. Nous avons enfin eu la possibilité de nous retrouver pour le faire, sans trop de contraintes, depuis l'élection de mars 2020.

Que de choses se sont passées depuis !

En juin 2020, deux mois et demi après son élection, la nouvelle équipe s'est mise au travail, il est vrai, sans avoir d'expérience dans la gestion d'une commune. Un challenge qui fut relevé avec enthousiasme. L'équipe étant complémentaire, chacun a pu y trouver sa place et faire avancer de nombreux dossiers. Elle est composée de personnes venant de presque tout l'échiquier politique, mais avec un seul but : le bien de Beynac et Cazenac et de ses habitants.

Lorsqu'un nouveau projet arrive devant le conseil municipal, le vote ne se fait pas pour ou contre une personne, pour ou contre un intérêt personnel éventuel, mais toujours dans l'intérêt de la commune et de sa population.

Le maire a rappelé que nous avons été élus principalement à cause de l'immobilisme de la commune (il y avait très peu de vie associative et festive) et bien évidemment, aussi, pour les problèmes de circulation sur la route départementale 703. Il a souligné qu'être élu, c'est pour penser le présent, mais aussi pour prévoir le moyen et long terme.

Serge Parre a cité les nombreuses réalisations faites depuis juin 2020, et cela sans augmentation du taux de la taxe foncière : parking du Capeyrou; acquisition de la propriété Basset; finalisation des trottoirs, de la chaussée et du traitement des inondations à la Balme; réaménagement de la traversée piétonne; abaissement du mur en béton; aménagement du gîte inutilisé de la place d'Alsace en 2 locaux commerciaux, 1 appartement, plus une salle à disposition des associations; réaménagement de la maison Gouzot en commerce saisonnier et toilettes publiques au sous-sol; aménagement du virage dangereux du Crouzet; création d'une aire de pique-nique et aménagement d'une aire de jeux pour enfants au Pontou; sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur la zone Cazenac; création du site internet et communications rapides via Panneau Pocket, création d'une page Facebook et livret d'accueil pour nouveaux habitants; création de panneaux d'informations et de QR Codes pour les visiteurs; ouverture au public de la loge seigneuriale de l'église et remise en état de la sacristie; sécurité renforcée pour l'école et la salle des fêtes (électrique, alarme, gaz); sécurisation par ganivelles, grilles ou rampes de plusieurs endroits passagers de la commune; sécurisation des personnes par l'installation de 3 défibrillateurs;

Et un comité des fêtes a été recréé qui, avec l'aide de nombreux bénévoles, propose huit animations annuelles.

Le Chemin des Artistes

A la fin du 19^{ème} et au cours du 20^{ème} siècle, le village de Beynac et son château ont su séduire de nombreux artistes peintres de réputation nationale ou internationale : Vallotton, Signac, Loiseau, Lhote, Petitjean, Cabié, Manzana-Pissarro, O'Galop A la fin de sa vie, le grand poète Paul Eluard avait choisi d'y vivre; des années 30 aux années 60, le photographe René-Jacques séjournait régulièrement à l'hôtel Bonnet, ...



Cette période de la vie de Beynac est peu connue et ne figure pas dans les guides touristiques. C'est pour cela que nous avons souhaité partager cette page de l'histoire de Beynac avec les beynacois et les nombreux visiteurs de notre village.

Sur la promenade piétonne qui longe la Dordogne nous avons posé des treilles pour servir de tuteurs aux plantes grimpantes qui commençaient à s'emmêler et nous avons installé 13 panneaux dédiés à ces artistes qui ont, pour la plupart d'entre eux, des œuvres exposées dans les plus grandes collections publiques mondiales.

Concert Alexander Baillie



La température hivernale de ce vendredi 3 mars n'a pas empêché un public nombreux (près de 140 personnes) de venir assister en l'église de Beynac à un récital Bach offert par le très grand violoncelle britannique Alexander Baillie.



Il séjournait chez des amis et a proposé d'offrir cette soirée à Beynac. Nous remercions chaleureusement cet interprète exceptionnel pour ce moment d'émotion et nous remercions également Jan et Maria Harlan, nos voisins de la mairie, sans qui cette soirée n'aurait pas pu avoir lieu.

Carnaval des petits ... et des grands

Le samedi petits et grands de Beynac et Cazenac et des communes voisines se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour le Carnaval organisé par le comité des fêtes et l'amicale laïque de Vezac. Déguisements, séance de maquillage et, entre deux averses, défilé dans les rues de Beynac et brûlage du Petassou. La soirée s'est terminée autour d'un repas crêpes pour une centaine de personnes.



La municipalité de Beynac et Cazenac met en vente le hangar situé à la sortie du bourg, direction le château. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie et faire des propositions.

Le Comité des Fêtes en assemblée



Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale annuelle le 2 février 2023. Quelques changements ont été opérés dans la composition du bureau.

Un calendrier des animations a été établi pour l'année :

- Carnaval - samedi 18 mars 2023
- Fête de la Saint Jean - samedi 24 juin 2023
- Vide grenier - vendredi 14 juillet 2023
- Nuit des Etoiles - Samedi 5 août 2023
- Fête du 15 août - lundi 14 et mardi 15 août 2023
- Octobre Rose - dimanche 8 octobre 2023
- Halloween - mercredi 31 octobre 2023
- Marché de Noël - samedi 2 et dimanche 3 décembre 2023

Le parking du Capeyrou



Grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées et une gestion financière saine, la commune dispose de finances équilibrées. Ce qui a permis de payer le terrain du Capeyrou, qui avait été acquis par la municipalité précédente et de réaliser des travaux importants sans emprunt et sans augmenter la part communale des impôts. Mais nous avons dû faire face à de nombreux problèmes et difficultés administratives.

Un mois après notre arrivée, le 7 juillet 2020 à 14h30, un représentant d'un des corps de l'état nous annonçait que nous n'aurions jamais notre parking, car des résidents de Beynac s'y opposaient et obtiendraient gain de cause. Si nous n'avions pas fait appel à Madame la préfète de région, à ce jour, nous n'aurions pas ce parking pourtant indispensable pour accueillir un nombre de touristes de plus en plus important. Il aura fallu plusieurs réunions avec Madame la sous-préfète de Sarlat qui a agit en tant que médiatrice et qui nous a permis de réaliser ce projet. Nous l'en remercions vivement.

De nos jours, le bon sens n'existe plus, l'intérêt commun non plus, certains reviennent sur leur signature, utilisent relations et copinages contre l'intérêt général. Il faut de la persévérance pour faire respecter les engagements et mener à bien un projet utile à la collectivité.

Nota : Un mélange terre/pierre nous a été imposé pour les voies de circulation et les zones de stationnement.

Les entreprises ont manifesté POUR la déviation



Samedi 21 janvier à 10 heures, malgré des routes glissantes, près d'une centaine d'entreprises locales, plus de 100 véhicules professionnels en tout genre, tracteurs, ambulances, fourgons, bus, camions, de toutes tailles, de toutes longueurs ont fait le déplacement à Beynac pour bloquer la D703 de l'hôtel du Château jusqu'à la passerelle SNCF de Vézac. Devant plus de 300 personnes venues les soutenir, dans un froid polaire, les professionnels ont exprimé leur angoisse, leur peur, leur dépit à traverser le village en empruntant une chaussée pas assez large pour le croisement de deux poids lourds.

A 12 heures 30 le convoi des véhicules a quitté Beynac sous les applaudissements des nombreux habitants présents à ce rassemblement.

Année scolaire 1962/1963 - Les reconnaissez-vous ?



ATTENTION !

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative avant le 30 juin 2023.

La notice explicative est jointe à ce numéro de La Lanterne.

Pour faciliter l'accès des services de secours, pour les livraisons et la distribution du courrier, veuillez mettre en place sur votre maison les numéros qui vous ont été remis par la mairie.

Les cartes de stationnement sont à votre disposition à la mairie.

CARNET ROSE

Nous adressons nos félicitations à Mathieu Granger
(agent technique de la commune) et Juliette Dutreux
les heureux parents de
Ambre née le 24 janvier 2023

Nos félicitations vont à Alain et Corinne Brouqui les
grands-parents et Angélique et Romain Brouqui
les heureux parents, de
Benjamin né le 20 janvier 2023

La future nouvelle mairie

Comme l'a souligné le maire lors de la présentation des vœux à la population : « Tout le monde peut voir que la mairie actuelle est difficile d'accès pour les administrés. Nous estimons que 90% des visiteurs de la mairie viennent en voiture, et, là aussi il y a un problème de stationnement l'été. Beynac est une des rares communes où il n'y a pas de possibilité d'avoir au moins un bureau de vote dans la maison de la République.

On pourrait rajouter que la mairie actuelle est une passoire thermique. Nous ne pouvions repousser le problème indéfiniment, et c'est pour cela que nous nous sommes tournés vers la propriété Basset et ses 5000 m² de terrain. Nous aurions aimé que la mairie reste au milieu du village, mais il faut être pragmatique et prendre la meilleure décision possible. Nous aurions une employée administrative qui deviendrait handicapée moteur, nous ne pourrions pas la garder. » Nous devrions pouvoir vous présenter le projet dans le prochain numéro de La Lanterne et lors d'une réunion d'info.

L'espace Santé et Bien-Être Cabinet Iony Place d'Alsace

a le plaisir de nous informer de l'arrivée de 2 nouvelles praticiennes :

Une ostéopathe, Marie SCHMUTZ collaboratrice d'Elise BOUYSSOU, sur rendez-vous, tel : 05 53 28 63 77

Une coaching de vie et soins esséniens, Alexandra COLLINET, sur rendez-vous, tel : 06 84 24 60 92

**Nous rappelons l'obligation légale d'enregistrer son meublé de tourisme en mairie.
Cette obligation existe également pour les chambres d'hôtes.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi 9h - 11h30

E-mail : mairie@beynac-et-cazenac.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket Application gratuite à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

Appelez le **112** pour toute urgence.

Numéro prioritaire sur les

téléphones portables.

Il fonctionne également avec les téléphones fixes vers les pompiers ou le SAMU.

Médecin 05 53 29 37 13

Inclus : Procès-verbal du conseil municipal du 21 décembre 2022—Informations sur le passeport et carte d'identité, le multisport tour , le tri sélectif, déclaration sur les biens immobiliers, le débroussaillage

Responsable de publication : Serge Parre - Rédaction : Michel Bennati, Véronique Devaux